



Facture 3 fois supérieure au devis

Par **Tom25400**, le **18/06/2016** à **13:50**

Bonjour, 5 terrassiers sont venus chez moi faire un devis pour évacuer ma terre en trop. Tous ont calculé 300 m³ à évacuer et tous avaient des devis entre 6 000 et 7 000 €. J'ai choisi un terrassier à 6 200 € qui a évacué ma terre. Hier, il me donne ma facture de 17.000 € en me disant que finalement il y avait 1.004 m³. Sur le devis que j'ai signé, il y avait effectivement une ligne disant que toute évacuation Supplémentaire serait facturée. Mais là, il abuse, encore il y aurait 20 % de plus, ok je paierais mais là il y a une facture 300 % de plus. Ai-je une possibilité de recours et dois-je payer ses 17.000€ ? car c'est limité de l'escroquerie. Moi, perso, je calcule (car on voit bien la différence entre le terrain d'origine et le terrain fini) 500 m³ grand maximum. D'avance merci de votre aide.

Par **morobar**, le **18/06/2016** à **17:27**

Bonsoir, Vous l'envoyez promener : a) Code civil 1315 b) code de la consommation L114-1

Par **Tom25400**, le **20/06/2016** à **22:46**

Bonjour Morobar, Merci de ta réponse et pour la rapidité. Bonne soirée Tom